Consultation des détails des modules

Réaliser des ordres de fabrication complexes sous guidance - FORMM5

Code du module:	FORMM5
Unité capitalisable:	Montage et mise en service de sous-ensembles (ENSP5)
Profession:	Mécanicien industriel et de maintenance
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable d'effectuer le travail qui lui a été confié sous guidance en tenant compte des instructions écrites.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti effectue les travaux spécifiques à l'entreprise ou à la profession en suivant les indications ainsi que les instructions écrites.

SOCLES

- L'apprenti a correctement effectué le travail.

2

L'apprenti est capable de suivre les instructions du plan d'inspection, de sécuriser le poste de travail de manière compé et d'effectuer l'ensemble des mesurages requis.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti suit les instructions du plan d'inspection spécifique à l'entreprise ou à la profession respectif.
- L'apprenti sécurise le poste de travail en suivant les consignes internes respectives.
- L'apprenti effectue l'ensemble des mesurages requis.

SOCLES

- L'apprenti a sécurisé le poste de travail dans le respect des consignes internes spécifiques.
- L'apprenti a effectué les mesurages requis de manière compétente et il les a correctement notés.

3

L'apprenti est capable de soumettre les différentes étapes de travail à un contrôle en se référant aux règles techniques, évaluer la qualité et d'initier l'autorisation de l'étape de travail suivante.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de suivre les règles techniques ainsi que les consignes, de soumettre la qualité à un contrôle et d'initier l'autorisation des étapes de travail suivantes.

SOCLES

- L'apprenti a correctement suivi les règles techniques ainsi que les consignes servant au contrôle de la qualité des étapes de travail.

4

L'apprenti est capable de produire un justificatif de travaux effectués.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de documenter les résultats de son travail et, le cas échéant, de les défendre en avançant des arguments.

SOCLES

- Les travaux effectués étaient documentés.

5

L'apprenti est capable de soumettre son propre comportement à un examen critique, de tirer des enseignements de ses expériences et d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de ses collègues au cours de leur collaboration.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'analyser son propre comportement de manière critique au cours d'un entretien et de faire des propositions pour améliorer son attitude à l'avenir.
- L'apprenti est capable d'avancer des arguments pertinents en cas de problèmes au cours d'un travail en équipe.

SOCLES

- L'apprenti a proposé des améliorations pour les points évoqués.
- L'apprenti est resté pertinent en cas de problème ou de divergence d'opinion.